



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE CHANTEIX**

Le huit novembre deux mil vingt deux à vingt heures trente, le conseil municipal de la commune de CHANTEIX, dûment convoqué, s'est réuni à la salle du conseil municipal de la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean MOUZAT, Maire.

Présents : Jean MOUZAT - Françoise SERRE - Christophe BOURDET - Marcel GUINDRE - Catherine VIDAL - Isabelle BAUDRY - Eric LIVET - Thierry LANNES - Julien BARATAUD - Jean-Marc SIMONEAU - Valérie BOUCHAREL - Evelyne LAVENU - Carla AFONSO DA CRUZ - Jean-Pierre VERGNE - Jean-François POUMIER

Excusés : -

Absents non excusés :

Mme Françoise SERRE est désignée secrétaire de séance.

**Date de convocation : 04 novembre 2022**

**Délibération 11112022**

**DEMANDE DE DON POUR PARTICIPATION AU RAID AMAZONES**

Monsieur le Maire explique avoir reçu une demande de don de 3 corréziennes dont 1 Chanteixoise pour financer les frais de leur participation (15 000€) au Raid amazones prévu au Cambodge en mars 2023.

Le surplus de participation sera reversé à l'association qu'elles parrainent « Pour nos p'tits Gaillards » dont l'objet est d'améliorer le quotidien des enfants malades en hôpital ou à domicile.

Après en avoir délibéré le conseil municipal à l'unanimité **DECIDE** de ne pas accéder à la demande de don.

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cette décision et informe que la présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa notification, sa réception par le Représentant de l'Etat et sa publication.

Le Maire,

Acte rendu exécutoire après dépôt en  
Préfecture de TULLE le .....  
Publication le .....

Jean MOUZAT